

CHARTE

CAFÉS DÉBATS - Notre parole citoyenne

Le café débat est un espace d'échange permettant aux participants de se réapproprier leur droit à l'expression, de s'interroger sur des thèmes de société qui les concernent directement ou non et qu'ils choisissent d'une fois sur l'autre.

• Toute opinion concourant au débat peut être exprimée librement après la demande de prise de parole.

Pour signaler la demande de prise de parole, il est demandé aux participants de lever la main.

Cela permet à l'animateur de <u>donner la parole aux participants dans l'ordre des</u> <u>demandes</u>, de laisser le temps à <u>chacun de s'exprimer et de s'écouter</u> les uns les autres.

• Toutefois, les interventions se bornant à des polémiques purement partisanes ou dogmatiques sont contraires à l'esprit de la Charte.

L'animateur se réserve le droit, en cas de manquement à ce point de la charte, d'interrompre l'intervention et, si besoin, d'exclure les participants. Il est demandé aux participants de <u>ne pas faire de publicité ou de propagande</u> pour un parti politique, une marque ou une religion et de <u>partager leurs visions et leurs points de vue</u> sans imposer leurs appartenances.

 Les cafés débats se veulent un espace libre de réflexion et de discussion.

Ils sont accessibles gratuitement dans les locaux de la MJC de Montauban.